

PROJET DE LOI ÉNERGIE-CLIMAT

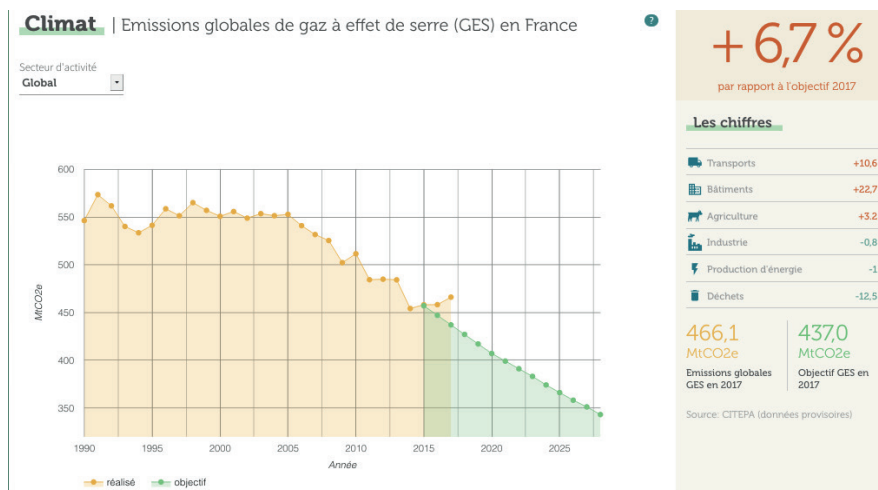
QUELS MARQUEURS POUR UNE VRAIE AMBITION ?

Le projet de loi sur l'énergie et le climat va être débattu au parlement ces prochains jours. Initialement destiné à acter le décalage de 10 ans de l'objectif de baisse à 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité, il propose également le renforcement d'objectifs sur la baisse de la consommation d'énergies fossiles pour 2030 et sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre pour 2050.

Mais où en sommes-nous de la tenue de nos objectifs ? Et quelles sont les mesures concrètes attendues ?

LA FRANCE S'ÉLOIGNE DE SES PROPRES OBJECTIFS SUR LE CLIMAT

La France s'est fixé des budgets carbone depuis 2015, c'est-à-dire des plafonds d'émissions de gaz à effet à ne pas dépasser. Pourtant, en 2016 et 2017, ces plafonds ont été largement dépassés (en 2017 de 6,7% par rapport au budget carbone).

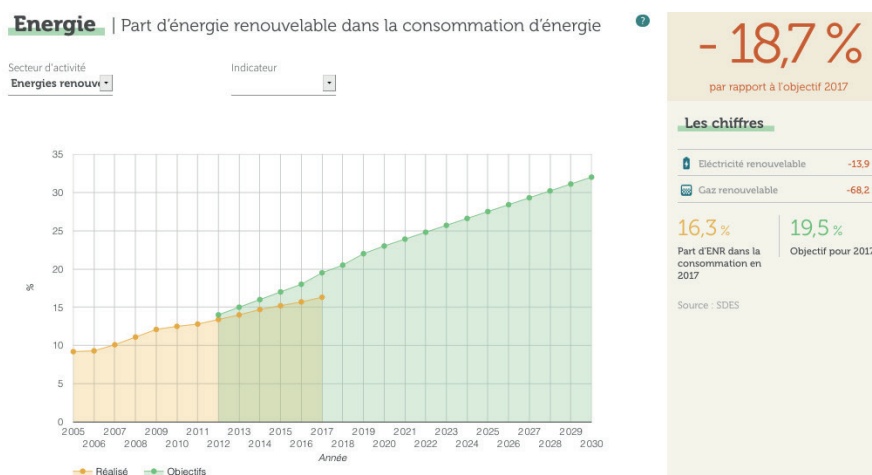


LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE NE SONT PAS AU RENDEZ-VOUS

La consommation d'énergie en 2017 a été supérieure de 4,2 % aux objectifs fixés dans la programmation pluriannuelle de l'énergie.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES PROGRESSENT TROP LENTEMENT

La France s'est engagée vis-à-vis de l'Union européenne à atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation d'énergies en 2020. En 2017, elle était à 16,3 % seulement, soit un retard de 18,7 % par rapport à la trajectoire prévue.



source : Observatoire climat-énergie <https://www.observatoire-climat-energie.fr/>

LA PRIORITÉ DOIT ÊTRE À L'ACTION IMMÉDIATE POUR **UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET JUSTE** ET PAS À LA RÉVISION D'OBJECTIFS

Si la question des objectifs est importante pour fixer un cap national compatible avec l'accord de Paris sur le climat, il est primordial de se donner les moyens pour respecter ces objectifs et éviter les dérapages de ces dernières années.

Alors que 12 millions de personnes sont encore en situation de précarité énergétique en France et que les prix de l'énergie sont amenés à augmenter, acter un droit pour tous à un logement à la facture d'énergie abordable avec, en particulier, la mise en place progressive d'une interdiction à la location des passoires énergétiques, sera l'un des marqueurs clés de ce projet de loi.

De même, la transition énergétique, même si elle crée plus d'emplois qu'elle n'en détruit, va occasionner des reconversions et des fermetures de sites industriels, comme des centrales à charbon et des réacteurs nucléaires.

Programmer et anticiper ces fermetures pour accompagner les salariés et les territoires vers de nouvelles activités est indispensable pour ne laisser personne de côté.

UN DROIT POUR TOUS À UN LOGEMENT À LA FACTURE D'ÉNERGIE ABORDABLE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Il existe en France 7,4 millions de logements avec une étiquette énergie F ou G.

Un objectif de rénovation de toutes ces passoires énergétiques d'ici à 2025 a été fixé dans la loi sur la transition énergétique... mais la mise en œuvre patine.

S'il existe des dispositifs pour les propriétaires, les locataires sont souvent laissés sans solution face à des factures de chauffage qui explosent ou à des situations de privation de chauffage.



Le témoignage de Madame Agathe : « On a un seul radiateur (« grille-pain ») qui est dans la pièce de vie, qui est allumé un peu le soir. Le chauffage, je l'allume juste quand il fait trop froid, car les enfants après ils toussent. Je le mets dans la chambre parce qu'on dort ici et qu'il y a les enfants. Les autres radiateurs, ils ne marchent pas car toutes les prises sont cassées. »

http://onpe.org/sites/default/files/portrait_1_mmeagathe_vf.pdf

Une récente étude d'EpE (Entreprises pour l'Environnement) sur la neutralité carbone en 2050 (ZEN 2050) préconise de passer à une obligation de rénovation.

En effet, les mesures incitatives ont montré leurs limites et démontré qu'elles ne suffisaient pas pour atteindre les objectifs de rénovations fixés par l'Etat.

NOS PROPOSITIONS

- A partir de 2020, obligation de rénovation des logements F et G en cas de changement de locataire
- A partir de 2022, obligation de rénovation des logements F et G en cas de changement de propriétaire

DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUES ET FINANCIÈRES INDISPENSABLES

• Un conseil technique indépendant pour réaliser les bons travaux

Un accompagnement indépendant et de proximité pour identifier les solutions de travaux de qualité et les soutiens financiers avec le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) instauré par la loi sur la transition énergétique mais toujours pas mis en oeuvre

• Des financements adaptés

Mettre en place des outils financiers simples pour les rénovations performantes complètes

UN RISQUE MAÎTRISÉ DE SORTIES DU PARC DE LOGEMENTS

L'ARGUMENT DE VOIR UN NOMBRE IMPORTANT DE BIENS SORTIR DU MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ SI L'ON RENFORCE LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES N'EST PAS FONDÉ

Une augmentation de 23,5 % du nombre de logements dans le parc locatif privé a été constatée entre 2001 et 2017 alors même que les critères de décences avaient été renforcés.

Grâce aux critères de décence, le nombre de logements sans confort sanitaire est passé de 2,1 % en 2005 à 1 % en 2015, et le nombre de logements sans chauffage central ou électrique de 7,1 % à 4,6 %.

LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS PEUT INVESTIR SANS AIDE PUBLIQUE SUPPLÉMENTAIRE

Seulement 7 % des passoires du parc locatif privé (218 000 logements) appartiennent à des bailleurs très modestes, et 6 % (197 000 logements) à des bailleurs modestes. Pour eux, l'Agence nationale de l'Habitat propose déjà des aides aux travaux, qui pourraient être augmentées et simplifiées en cas d'obligation réelle de rénover.

ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES RECONVERSIONS INDUSTRIELLES

En 2017, le nombre d'emplois dans les énergies renouvelables en France a augmenté de près de 10 % (par rapport à 2016). Cette hausse a été de plus de 6 % dans la maîtrise de l'énergie. Pour autant, si ces emplois vont continuer à se développer au sein des territoires, en parallèles, des sites industriels vont fermer. On évoque les mutations de l'industrie automobile. Dans la production d'électricité, la fermeture des centrales à charbon et celle de réacteurs nucléaires nécessitent également une amélioration des dispositifs d'accompagnement pour les collectivités du bassin d'emplois et pour les salariés impactés, en incluant les sous-traitants de rang 1 et 2.

Cet accompagnement ne pourra être mis en œuvre et efficace que si le calendrier des fermetures est acté suffisamment à l'avance pour anticiper les reconversions et si un financement adhoc est instauré pour garantir des moyens suffisants afin d'accompagner les restructurations à venir, à l'instar de ce qui a été mis en œuvre pour la centrale nucléaire de Fessenheim. Ce financement devra être pérennisé dans le temps pour les futures fermetures de réacteurs nucléaires, et pourra être élargi à l'ensemble des secteurs pour lesquels la transition écologique appelle à des mutations (automobile, industrie plastique,...).

FERMETURE DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES : NOUVEAUX DÉCALAGES ET PAS DE MOYENS NI DE CALENDRIER

Plusieurs scénarios de RTE et de l'ADEME aboutissent à une part de 50 % de nucléaire dans la production d'électricité en 2030 au plus tard sans menacer le climat et la sécurité énergétique. A l'inverse, le cap proposé par le gouvernement conduit à surproduire l'électricité et implique de doubler ou tripler les volumes d'électricité exportés malgré des débouchés et des prix incertains. Ceci a un effet "ralentisseur" sur le développement des énergies renouvelables.

Il manque aujourd'hui de la prévisibilité, un calendrier et les moyens de fermer des réacteurs nucléaires dans la sérénité, pour éviter le risque de reporter à nouveau à plus tard les transformations nécessaires.

NOS PROPOSITIONS

- Conserver l'objectif de 50 % de nucléaire à l'horizon 2025 et l'assortir d'une limite portée au plus tard à 2030
- Etablir un plafond dégressif de capacité autorisée pour la production d'électricité d'origine nucléaire
- Etablir un calendrier de fermeture des réacteurs nucléaires
- Créer le pouvoir d'abroger l'autorisation d'exploiter d'un réacteur nucléaire pour donner à l'état la possibilité de fermer un réacteur nucléaire pour raison de politique énergétique
- Renforcer le plan stratégique d'EDF (par exemple avec un calendrier prévisionnel de fermeture des réacteurs jusqu'à 2028 ou au-delà)

RENFORCER ET AMÉLIORER LA GESTION D'UN PARC NUCLÉAIRE FRANÇAIS VIEILLISSANT

REPORTER À PLUS TARD = ZONE DE DANGER NUCLÉAIRE

Les réacteurs sont vieillissants : fermer seulement 14 réacteurs sur 58 d'ici 2035, c'est conserver 44 réacteurs, soit un parc dont l'âge moyen sera de 49 ans en 2035, avec des équipements usés et non remplaçables.

Pourtant l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) n'a toujours pas donné ses conditions pour un prolongement de la durée de vie des réacteurs au-delà de 40 ans. Le coût et la faisabilité sont incertains.

Par ailleurs, plus on prolonge, plus on produit des déchets qu'il faut gérer et stocker.

NOS PROPOSITIONS

- Limiter les transports des substances radioactives les plus dangereuses en zones denses, et revoir l'inventaire des déchets pour y intégrer certaines "matières".
- Instaurer un contrôle parlementaire de la Commission des Sanctions de l'ASN
- Exiger transparence et évaluations complémentaires en matière de risques environnementaux et climatiques pour/par les réacteurs nucléaires
- Elargir le mandat de l'ASN pour limiter les dommages en cas d'actes de malveillance
- suspendre le fonctionnement des réacteurs qui n'ont pas complété/validé leur contrôle technique

ACTER DÉFINITIVEMENT LA FERMETURE DES CENTRALES À CHARBON AU PLUS TARD EN 2022 ET ALLER VERS DE NOUVELLES ACTIVITÉS

L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT, EN L'ÉTAT, LAISSE UN FLOU SUR LA FERMETURE DES CENTRALES À CHARBON D'ICI À 2022

Pourtant cette fermeture est possible (cf. les analyses complémentaires de RTE et les mesures supplémentaires pour réaliser des économies d'électricité).

La reconversion à la biomasse proposée à Cordemais ne pourra pas être rentable et présente des risques pour l'environnement et la santé

Il faut donner un cap clair et accompagner les territoires et les salariés vers de nouvelles activités

NOS PROPOSITIONS

- Sécuriser la fermeture des 4 centrales à charbon d'ici 2022
- Fermer la porte à toute reconversion en bi-combustion biomasse / charbon
- Maintenir l'idée de plafonner les émissions de gaz à effet de serre pour les Turbines à combustion fioul et gaz (avec un nombre d'heures maximum de fonctionnement)

SOUTENIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, EN PARTICULIER LES PROJETS PORTÉS PAR LES CITOYENS ET ACTEURS LOCAUX

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE ÉVIDENCE

En dix ans, le coût du solaire photovoltaïque a été divisé par 10. En 2018, le coût du photovoltaïque et de l'éolien terrestre a chuté de 13 % au niveau mondial. La baisse du coût des renouvelables en France permettra, selon l'ADEME, de ne plus avoir besoin de soutiens publics à partir de 2030 pour le solaire photovoltaïque et de 2035 pour l'éolien terrestre.

Par ailleurs, ce secteur représentait plus de 55 000 emplois en France en 2017, une hausse de près de 10 % par rapport à l'année précédente. Enfin, les énergies renouvelables sont une opportunité de création de valeur au cœur des territoires avec une production décentralisée et portée par des acteurs locaux. Les énergies renouvelables doivent profiter aux acteurs des territoires et s'implanter là où c'est le plus pertinent.

NOS PROPOSITIONS

- Objectif de 15 % d'énergies renouvelables entre les mains des citoyens et des collectivités territoriales d'ici à 2030.
- Dispositifs de soutien aux projets citoyens et publics d'énergie renouvelable
- Facilitation de l'investissement des collectivités territoriales dans les énergies renouvelables citoyennes
- Obligation d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les centres commerciaux et les parkings

SE METTRE SUR UNE TRAJECTOIRE 1,5°C

Le dernier rapport du GIEC nous alerte sur les conséquences d'un réchauffement global supérieur à 1,5°C.

LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL À +1,5°C, C'EST :



55 MILLIONS
DE PERSONNES
EN MOINS TOUCHÉES PAR
LA FAIM EN AFRIQUE
(PAR RAPPORT À +2°C)
(CLEMETS ET AL., 2009)



73 MILLIONS
DE PERSONNES EN MOINS TOUCHÉES
PAR **DES VAGUES DE CHALEURS**
EXTRÊMES ESTIVALES EN EUROPE
(PAR RAPPORT À +2°C)
(KING ET AL., 2018)



2 FOIS MOINS
D'ESPÈCES ANIMALES
ET VÉGÉTALES MENACÉES
D'ICI À LA FIN DU SIÈCLE
(PAR RAPPORT À +3°C)
(WARREN ET AL., 2018)

Ceci doit nous amener à accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en particulier d'ici 2030, et à mieux intégrer l'ensemble des émissions liées à nos consommations

NOS PROPOSITIONS

- Révision à la hausse des ambitions 2030 avec une baisse de 57 % des émissions de gaz à effet de serre et une baisse de 57 % de l'empreinte carbone
- Révision à la hausse des ambitions 2040 et 2050 de baisse des émissions de gaz à effet de serre
- Meilleur suivi avec des budgets carbone également pour l'empreinte carbone et pour le transport international

UNE COHÉRENCE NÉCESSAIRE DES POLITIQUES AVEC LE CHOIX ASSUMÉ D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET JUSTE

Aller vers une transition écologique et juste, c'est aussi faire des choix en cohérence avec cette trajectoire dans tous les domaines pour éviter les injonctions contradictoires.

RÉGULER LA PUBLICITÉ

- Interdiction des écrans publicitaires, symboles du gaspillage énergétique
- Mention obligatoire du caractère nocif pour le climat sur toutes les publicités pour le transport aérien

STOPPER LES SOUTIENS AUX ÉNERGIES FOSSILES

- Suppression des soutiens aux énergies fossiles hors de France via les garanties export
- Suppression des subventions aux énergies fossiles

ACCOMPAGNER LA HAUSSE DE LA FISCALITÉ CARBONE

Instauration d'un Revenu Climat associé à une hausse de la fiscalité carbone

AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Rétablir l'Autorité Environnementale comme autorité en charge de déterminer si une évaluation environnementale est nécessaire pour améliorer la sécurité juridique des projets en évitant tout risque de conflit d'intérêt et éviter la complexification des procédures

CONTACTS PRESSE

RÉSEAU ACTION CLIMAT

ANNE BRINGAULT
Responsable Transition énergétique
anne.bringault@reseauactionclimat.org
06 07 34 40 67

LES AMIS DE LA TERRE

CÉCILE MARCHAND
Chargée de campagne climat et acteurs publics
cecile.marchand@amisdelaterre.org
06 69 97 74 56

CLER-RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

JEAN-BAPTISTE LEBRUN - Directeur
jeanbaptiste.lebrun@cler.org - 06 68 51 10 12

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

CÉLIA GAUTIER - Responsable Climat-Énergie
c.gautier@fnh.org - 06 72 34 00 27

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

ADELINE MATHIEN - Coordinatrice du réseau énergie
adeline.mathien@fne.asso.fr - 06 64 42 89 34

GREENPEACE FRANCE

Alix MAZOUNIE - Chargée de campagne énergie
amazouni@greenpeace.org - 06 83 21 36 04

WWF FRANCE

MARIELLE CHAUMIEN - Responsable Relations media
mchaumien@wwf.fr - 06 15 39 24 95

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

